

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2023 A 19 HEURES 30

Présents: M. FRANCKE Grégoire, Maire, Mme GRIVES Karen, 1^{ère} Adjointe, M. LOY Jean-Pierre, 2^{ème} Adjoint, M. BONDUAEUX Alain, 3^{ème} Adjoint, M. NEUVILLE Cédric, 4^{ème} adjoint, M. DEWITTE Jean-Pierre, Mme VERBEKE Martine, Mme BEAUCAMP Sophie, Mme AYELLO Frédérique, Mme Claire VANBERTEN, conseillers municipaux.

Excusés: Mme WEILLAERT Aude donne pouvoir à Mme BEAUCAMP Sophie, Mme VEREECQUE Caroline donne pouvoir à Mme GRIVES Karen, M. BODDAERT Joël donne pouvoir à M. NEUVILLE Cédric.

Absent : M. DEBLIECK Michaël.

A l'ordre du jour

Compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal et signatures du registre

Monsieur le Maire fait part du compte-rendu de la réunion précédente et demande à l'assemblée de signer le registre des délibérations.

Nomination d'un secrétaire de séance

Monsieur Alain BONDUAEUX est nommé secrétaire de séance.

Présentation et vote du compte de gestion 2022

Comme défini par la loi, Monsieur le Maire ne prend pas part au vote pour le Compte de Gestion et le Compte Administratif et laisse la parole à Mme GRIVES pour la présentation du Compte de Gestion de Monsieur le Receveur Municipal. Celui-ci a été approuvé à 12 voix favorables dont trois voix par procuration.

Présentation et vote du Compte Administratif 2022

Le Compte Administratif 2022 présente un excédent de fonctionnement de :

- 288 197,21€

Un Déficit d'investissement de :

- 223 362,94€

Des restes à réaliser en dépenses d'investissement de

- 247 873€

Des restes à réaliser en recettes d'investissement de

- 398 729€

Le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

Affectation 72 506,94€ afin d'équilibrer la section d'investissement

Total reporté en fonctionnement 215 197,94€ d'excédent

Après présentation par Madame Karen GRIVES, le Compte Administratif a été approuvé 12 voix favorables dont trois voix par procuration.

Pour l'affectation du résultat, il a été approuvé 12 voix favorables dont trois voix par procuration.

Après le vote, Monsieur le Maire reprend la présidence de la réunion.

Vote des taux 2023

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir voter les taux d'impositions pour 2023. Après débat, le Conseil Municipal décide de maintenir les taux communaux à l'identique.

Taux de Taxe sur le Foncier Bâti 37,03%

Taux de Taxe sur le Foncier Non Bâti 56,60%

Taux de Taxe Habitation 17,10%

(Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux non affectées à l'habitation principale)

Présentation et vote du budget annuel 2023

Le Budget Primitif 2023 a été présenté :

Il s'équilibre à 809 086,27€ pour le fonctionnement

751 235,94€ pour l'investissement 2023 et les reports 2022

Après lecture et débat, le budget est voté à l'unanimité.

Monsieur le Maire propose de prendre une délibération afin de regrouper plusieurs achats de matériels techniques en investissement. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité.

Une subvention complémentaire de 2000€ a été voté pour le CCAS.

Point sur les travaux

Monsieur le Maire informe que l'ouverture de l'église aura lieu le 6 mai. Les travaux intérieurs seront terminés mi-avril et le nettoyage sera fait par une société à compter du 17 avril.

Questions diverses

Une demande de subvention exceptionnelle par l'association Happy Dance a été présentée pour l'achat de rideaux de scène. Le Conseil Municipal souhaite étudier la demande avant de donner une réponse.

LA SEANCE S'EST LEVEE A 21H20

Le secrétaire de séance

